

QUAND UNE CIGALE EXOTIQUE FAUCHE LE PATRIMOINE MONDIAL

Des centaines de tamarins des hauts abattus

Au Maïdo, l'ONF est en train d'abattre d'urgence des centaines de tamarins des hauts tués par une minuscule cigale venue d'Australie. Nicole Crestey, du conseil scientifique du Parc national lance l'alerte : l'invasion de cet insecte vire à la catastrophe pour l'ensemble des tamarinaies de l'île.

Ce n'est pas aussi spectaculaire que les incendies du début de la décennie au Maïdo et au volcan. C'est pourtant encore plus désastreux. Les tamarins des hauts, arbres emblématiques du patrimoine réunionnais et mondial, sont en train de mourir.

Et de façon de plus en plus rapide, comme l'a constaté il y a quelques jours un naturaliste, amoureux de la nature, venu passer le Nouvel An dans la forêt des hauts de l'Ouest. « Je vais souvent au Maïdo. Les dégâts sont très visibles sur l'aire de pique-nique de la route forestière. En un an, j'ai vu des arbres se défolier et mourir, leur écorce se détache du tronc, c'est fini », relate-t-il.

Du Parc national à l'Office national des forêts, en passant par le Cirad, l'université et la FDGDON (Fédération de défense contre les organismes nuisibles), tout le monde est au courant : une mini-cigale venue d'Australie, communément appelée « psylle du mimosa des quatre saisons », attaque les tamarins des hauts. Dans les années 1960, le cousin hawaïen de notre tamarin, l'acacia koa, avait lui aussi fait les frais d'une attaque de psylles aux conséquences désastreuses. Pourtant la mobilisation des scientifiques tarde à se concrétiser par un plan de lutte effectif.

De 30 %
à 50 % de
mortalité

Et Nicole Crestey, ancienne prof de SVT de l'IUFM, également membre du conseil scientifique du Parc national, marque aujourd'hui son impatience en dénonçant « l'omerta » qui entourerait l'invasion du psylle. Le mot est fort. Elle l'utilise pour décrire la frilosité des autorités concernées. « Il faudrait au moins prévenir le public de ne plus se rendre dans la tamarinaie en période de vents forts car les arbres menacent de tomber », lance-t-elle en citant l'exemple du maire de Besançon contraint d'ordonner la fermeture de la forêt de Chailuz, l'une des plus grandes forêts communales de France (2 000 ha).

On n'en est pas encore là à La Réunion mais, pour la première fois, l'ONF a dû débloquer d'urgence des crédits, le mois dernier, pour procéder à l'abattage de tamarins



En quelques mois, les tamarins envahis par les psylles perdent leurs feuilles puis leur écorce. C'est mort. (Photos Association citoyenne de Saint-Pierre).

morts aux abords de la route forestière de l'aire de pique-nique jusqu'au gîte de Trois-Bassins. D'ici deux semaines, ce premier abattage d'urgence « pour des raisons de sécurité » sera terminé. Pierre Sigala, responsable des travaux évalue l'opération à près de 200 m³, soit près de 300 arbres abattus.

C'est là le premier préjudice chiffrable du psylle. En plus du coût des travaux, le bois ainsi récupéré sur des arbres qui n'étaient pas mûrs pour la coupe, est de piètre qualité, abîmé ou de trop faible calibre. Les trois quarts finiront en charbon de bois. Quel gâchis quand on sait la valeur que vouent les ébénistes à cette essence !

Cette décision prise dans l'urgence préfigure-t-elle un programme d'actions pour éliminer ce psylle tueur de tamarins ? Nicole Crestey en doute à la lecture du dernier programme régional de

la forêt et du bois émis par la Daaf en juillet dernier. « J'ai l'impression qu'ils minimisent le problème en le réduisant à une phrase sibylline », relève-t-elle. Elle se souvient des multiples dénis que lui avaient opposés les institutions lorsqu'elle avait lancé l'alerte en novembre 2014. D'autres l'avaient fait avant elle, depuis plus de dix ans, sans réussir à mobiliser les pouvoirs publics.

L'insectarium avait même répondu qu'il n'observait pas de dégâts sur les tamarins. Lorsque les touristes, usagers de la forêt ou travailleurs de l'ONF se plaignaient de la gêne occasionnée par des nuées de cet insecte, ils ne déclenchaient, au mieux, que des haussements d'épaules.

Depuis deux ans, plus personne ne peut nier l'évidence : Le psylle pullule. Ses œufs par milliers colorent de jaune les feuilles des tamarins. Son interaction avec

l'arbre est fatale pour ce dernier. Le Parc national a financé à hauteur de 250 000 € une première étude d'observation menée par le Cirad à l'université de 2017 à 2019. Nicole Crestey a assisté à la restitution le 18 octobre dernier. À cette occasion les chercheurs ont sollicité un nouveau financement de 953 000 € pour poursuivre leur travail sur le psylle jusqu'en 2029.

Elle a retenu de cette réunion que le psylle est présent partout, à Bébou, au Maïdo, aux Makes

et au volcan. Les arbres infectés meurent en quelques mois. Dans certaines zones comme au Morne Langevin, à Foc-Foc, ou sur la route forestière du Maïdo, la mortalité atteint 30 %, 40 % voire 50 % des individus.

« J'ai l'impression qu'ils attendent un retour naturel à l'équilibre après l'invasion des psylles, mais je ne constate aucun signe de ralentissement de l'invasion, on va plutôt à la catastrophe », alerte-t-elle.

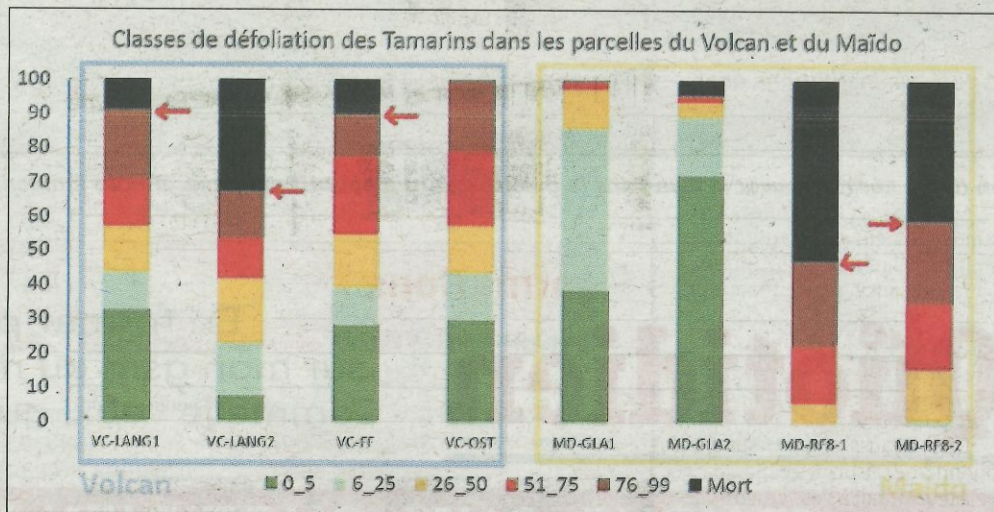
Franck CELLIER

Le fait du jour

GROS PLAN

CONFÉRENCE

Nicole Crestey, au nom de l'Association citoyenne de Saint-Pierre, donnera une conférence le 19 février prochain à 18 heures à la médiathèque de Saint-Pierre. Le titre qu'elle a donné à sa présentation est sans équivoque : « Le psylle du Tamarin des hauts : de l'invasion à la catastrophe ».



Constat de défoliation de la première étude.



L'insecte pullule et dépose des larves par milliers sur chaque feuille.



Les psylles ont envahi de nombreuses zones de tamarinaie.



Les arbres morts menacent de tomber sur la route forestière.
(Photo Jean-François Bègue)



C'est une coccinelle, plus précisément sa chenille vorace, qui semble être le meilleur vecteur de la lutte biologique.



Une petite araignée rouge pourrait s'avérer efficace pour réduire la menace.

Des coccinelles pour sauver la forêt ?

Le psylle du mimosa, tueur du tamarin des hauts, vient d'Australie. Peut-être a-t-il été porté par les vents mais les botanistes penchent plutôt pour une introduction accidentelle et relativement récente, signe des faiblesses de nos barrières institutionnelles.

Sa prolifération a de fortes chances d'être liée au réchauffement climatique car les importants dégâts observés cette année font suite à une période de sécheresse.

Le patrimoine mondial que constitue notre Parc national, tel que reconnu par l'Unesco, est bel et bien fragile et menacé par des effets d'origine humaine. Un renforcement des mesures de protection s'impose donc comme l'avaient relevé les experts de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) lors de leur dernière évaluation en 2017.

Tout comme s'imposent des actions pour lutter contre le psylle et restaurer les forêts qu'il a ravagées. Nicole Crestey note qu'il n'est évidemment pas question d'engager une guerre chimique mais qu'une lutte biologique a déjà été menée avec succès à Hawaï dans les années 1970 mais également à La Réunion lorsqu'une autre espèce de psylle s'était attaquée au cassis. Le cassis est une plante exotique mais elle sert de fourrage pour les cabris et cet intérêt économique avait justifié l'introduction d'une coccinelle prédatrice en 1991-92 pour venir en aide aux éleveurs.

Naturaliste au sein de l'Asso-



Nicole Crestey dénonce « l'omerta » des institutions chargées de protéger la forêt primaire. (Photo F.C.)

ciation citoyenne de Saint-Pierre, Nicole Crestey a elle-même recueilli des insectes prédateurs du psylle dans son parapluie japonais (dispositif pour récupérer les insectes). « Les prédateurs sont déjà présents là où les psylles se développent, il y a une petite araignée rouge et des chenilles de coccinelles qui se nourrissent des larves de psylles. Il y a aussi une miniguêpe qui pond ses œufs dans le corps des psylles. La lutte biologique en favorisant ces prédateurs me semble tout à fait adaptée mais j'ai l'impression que les autorités ont peur de se lancer car l'expérience de la mouche

bleue contre le raisin marron avait suscité beaucoup de critiques. »

Avec le recul, l'opération « mouche bleue » présente pourtant un bilan nettement positif, sans nuisance particulière sur le long terme... Nicole Crestey évoque une autre solution: arroser les tamarins avec le Dash car les psylles n'aiment pas les fortes précipitations.

On peut aussi compter sur une abondante saison des pluies mais cela reviendrait à s'en remettre au hasard sachant que le psylle peut aussi tout dévaster s'il est favorisé par une période de sécheresse.



CCI ÎLE DE LA RÉUNION

www.reunion.cci.fr



Immobilier d'entreprise

Acquisition de biens immobiliers d'entreprises avec locataires

Rendement supérieur à 6%



Informations à Fournir

- Localisation du bien
- Profil du vendeur
- Plans, N° parcelle, année de construction
- Type de zone d'activité
- Certificats de conformité
- Copie du bail de locataire et montant du loyer (plan du local)
- Copie de la taxe foncière ou autre

Date de remise des offres : au plus tard le 31 janvier 2020
par mail : marchespublics@reunion.cci.fr